



PRINCIPAUTÉ DE MONACO
Ministère d'État

DÉPARTEMENT DE L'INTÉRIEUR
DÉPARTEMENT DES FINANCES ET DE L'ÉCONOMIE
DÉPARTEMENT DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA SANTÉ
DÉPARTEMENT DE L'ÉQUIPEMENT,
DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'URBANISME
DÉPARTEMENT DES RELATIONS EXTÉRIEURES

49

jda

LE JOURNAL DE L'ADMINISTRATION

JUILLET 2013

édito

Dans ce dernier numéro avant la rentrée, le JDA ne prend pas congés et vous propose de retrouver la nouvelle édition du « Monaco en Chiffres », les résultats du Bac et du brevet 2013, le nouveau Dispositif d'Éducation et de Scolarisation Individualisé ou encore la restauration de l'Église du Sacré-Cœur par Le Service des Bâtiments Domaniaux.

Ce mois-ci, nous vous présentons également le fonctionnement de la Commission d'Arbitrage des Demandes de Développement Informatique, responsable – entre autres - d'identifier et planifier les demandes de développements informatiques prioritaires, ainsi que l'allocation exceptionnelle de rentrée allouée aux foyers.

Retrouvez également, en dernière page du JDA, les résultats des équipes sportives de la Fonction Publique qui, cette année encore, ont brillamment défendu les couleurs de notre Administration.

Bonne lecture à tous !

Prochain JDA : fin octobre 2013

Zoom

Vigilance en cas de fortes chaleurs : conseils pour prévenir les risques

Dans le contexte actuel des fortes chaleurs, la Direction de l'Action Sanitaire et Sociale rappelle les conseils suivants :

Protégez-vous aux heures les plus chaudes :

- Évitez de sortir aux heures les plus chaudes (11 h – 17 h),
- Si la température à l'intérieur dépasse 32°C, le ventilateur n'agit pas contre la chaleur accablante car il brasse l'air sans le rafraîchir et accélère la déshydratation,
- Vérifiez le bon fonctionnement de votre réfrigérateur.

Rafrâchissez-vous :

- Prenez régulièrement des douches ou des bains frais,
- Humidifiez votre corps plusieurs fois par jour à l'aide d'un brumisateur ou d'un gant de toilette.

Buvez et continuez à manger :

- Buvez au moins 1,5 litres d'eau par jour,
- Sans soif, buvez quand même, par petites quantités.



Œuvre issue de l'exposition de Gavin Turk – Pavillon Bosio, École Supérieure d'Arts Plastiques de la Ville de Monaco



03

«Monaco en Chiffres 2013»



07

Lancement de la construction de Monacosat



11

Restauration de l'Église du Sacré-Cœur



12

Célébrations de l'Avènement de S.A.S. le Prince Souverain

focus

LA « CARTE D'ACHAT PUBLIC » : AMÉLIORATION DU PAIEMENT DES DÉPENSES DE DÉPLACEMENTS



Après une période de test étendue sur le 2^e semestre 2011, le Contrôle Général des Dépenses (CGD) a mis en place, en mars 2012, la généralisation de l'utilisation d'une « Carte d'achat public ». Cette carte permet au fonctionnaire de régler ses frais pendant la durée de son déplacement ou de sa mission à l'étranger.

Qu'est ce que c'est ?
La « Carte d'achat public » est une carte de paiement du réseau Eurocard MasterCard. Elle permet, comme les cartes de paiement classiques, d'effectuer le règlement de prestations auprès des fournisseurs ainsi que des achats en ligne. Pour autant, le retrait d'espèces en distributeur automatique n'est pas autorisé.

A qui s'adresse-t-elle ?

Délivrée par la Trésorerie Générale des Finances (TGF), la « carte d'achat public » peut s'adresser :

- A un service : il s'agit de la « carte de service »,
- A un fonctionnaire en particulier : la « carte nominative ».

Comment fonctionne-t-elle ?

La « carte d'achat public » est soumise à l'obtention d'une autorisation préalable systématique. Elle ne peut être utilisée qu'à partir d'un terminal de paiement, ainsi, les menues dépenses non validées ne sont pas acceptées.

L'utilisation de cette carte est encadrée par une série d'autorisations qui couvrent la période d'utilisation, le montant maximum des dépenses et éventuellement la nature des dépenses.

Comment l'obtenir ?

• La « Carte de service » : requiert une demande d'autorisation d'engagement de dépenses adressée au CGD par le Service ou Département concerné. Une fois accordée,

l'autorisation est valable pendant toute la durée de l'exercice budgétaire.

• La « Carte nominative » : fait également l'objet d'une demande. Comme pour les demandes d'avance de frais de séjour classiques, le fonctionnaire adresse son formulaire de demande d'autorisation au CGD, accompagnée d'une estimation du total des frais de déplacement et des frais de séjour.

Le formulaire de demande d'autorisation peut être adressé par voie électronique.

Avant chaque déplacement, le CGD délivre l'autorisation et délimite le plafond ainsi que les conditions d'utilisation. En cas de nécessité, le plafond et les dates d'utilisation de la « carte d'achat public » peuvent être rapidement modifiés.

La régularisation des dépenses

Les dépenses effectuées avec une « carte d'achat public » sont imputées sur un compte de « dépenses à classer et à régulariser » à la TGF.

Ces dépenses doivent donc être régularisées dès que possible par l'établissement d'un bordereau de paiement sur l'article concerné.

A cet effet, la personne en charge d'effectuer les mandats dans chaque service, joint les pièces justificatives relatives aux dépenses réalisées et s'assure que ces justificatifs correspondent aux dépenses réelles enregistrées.

Le CGD vérifie la conformité des dépenses et la TGF se charge de libérer les crédits correspondants.

Repères

40 cartes d'achats en activité, Plus de 250 transactions effectuées.

modernisation et accueil

AMÉNAGEMENTS APPORTÉS À L'HORAIRE DYNAMIQUE

Dans le cadre de la démarche de modernisation et d'amélioration de l'accueil en Principauté, il est apparu souhaitable, après 5 ans d'expérience, d'apporter à ce dispositif, sans remettre en cause les principes fondamentaux de la gestion du temps de travail dans la Fonction Publique, les aménagements suivants :

1. renforcer le service rendu aux usagers par la présence d'un nombre suffisant de personnels dédiés à l'accueil à partir de 9h15 et jusqu'à 17h15, les horaires officiels d'ouverture au public (9h30 - 17h00) demeurant inchangés.
2. garantir l'équité en définissant pour l'ensemble des personnels concernés par l'horaire dynamique une plage obligatoire le matin et l'après-midi.

3. préciser le périmètre des personnels concernés par l'horaire dynamique en incluant (sans possibilité de récupération de la 1/2 journée mensuelle) les Directeurs Adjointes, les Adjointes aux Directeurs et aux Chefs de Service chargés de la gestion d'une entité administrative, les Secrétaires Généraux de Départements, les Conseillers Techniques et les Chargés de Mission dans les Départements, Directions et Services.



Par ailleurs, la DRHFFP sera désormais l'interlocuteur privilégié des gestionnaires désignés dans les Services pour toutes les questions pratiques. Celles-ci devront être soumises par mail à l'adresse électronique suivante : HorairesDynamiques/Monaco-Gouvernement/MC.

La fonction d'administrateur système continuera à être assurée par la Direction Informatique.

Une circulaire de la DRHFFP a été diffusée le 13 juin 2013 afin de faire connaître à l'ensemble des personnels ces nouveaux aménagements qui seront effectifs à partir du 1^{er} septembre prochain.

NOUVEAU

L'INSTITUT MONÉGASQUE DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES (IMSEE) PUBLIE LE « MONACO EN CHIFFRES » 2013

En février dernier, le JDA vous présentait les différentes étapes de la production du « Monaco en Chiffres ». Comme planifié, l'IMSEE vient de publier à fin juin, son édition 2013 du recueil statistique « Monaco en chiffres ».



Ce recueil dresse annuellement un état statistique des secteurs économique, social, culturel et sportif de la Principauté, ainsi que de ses services publics.

L'édition 2013 a été enrichie et comporte de nouvelles données notamment dans les domaines de la démographie, de l'environnement ou de la coopération internationale.

Une partie spécifique est consacrée aux actions et à la place de Monaco dans son environnement régional et international.

La partie économie est analysée au travers de nouveaux secteurs d'activité qui donnent une vision plus précise des réalités par le biais des indicateurs d'emploi ou de Produit Intérieur Brut.

La partie consacrée à l'économie, ainsi que les éditions précédentes sont librement accessibles en ligne sur www.imsee.mc

Autre nouveauté pour l'IMSEE : le PIB en ligne

Depuis le 17 juin dernier, les quelque 7.000 agents économiques de la Principauté ont la possibilité de déclarer en ligne les éléments nécessaires au calcul du PIB annuel.

Mis en place par l'IMSEE avec le concours de la Direction de l'Administration Électronique et de l'Information aux Usagers et la Direction Informatique, cette nouvelle démarche en ligne est plus sûre, plus rapide et plus fiable que la déclaration « papier ».

La déclaration en ligne du PIB s'inscrit dans le cadre de la modernisation de l'Administration et le développement des démarches et services électroniques destinés aux professionnels et particuliers.

zoom

LA COMMISSION D'ARBITRAGE DES DEMANDES DE DÉVELOPPEMENTS INFORMATIQUES

Depuis 2010, la Commission d'Arbitrage des Demandes de Développements Informatiques (CADDI) se réunit deux fois par an, au printemps et à l'automne, afin :

1. De faciliter la communication entre les Départements et la Direction Informatique,
2. D'identifier les demandes de développements informatiques prioritaires de chaque Service et Direction,
3. De permettre de planifier en conséquence un programme de travail de réalisation des sujets arbitrés en tenant compte des opérations de maintenance et d'amélioration générale des systèmes d'information de l'Administration.



Les propositions d'arbitrage émises par la CADDI sont ensuite validées en Conseil de Gouvernement.

La dernière CADDI s'est tenue le 6 juin dernier au cours de laquelle il a pu être constaté que de nombreux projets et développements ont été réalisés et mis en oeuvre depuis la dernière Commission.

Ont été évoqués également l'importance de :

1. L'engagement d'ici à 2015 de la migration de l'ensemble des applications du Site Central tout en assurant, à iso fonction, la continuité des applicatifs,
2. La nécessaire mise en place de mesures réglementaires telles que le SEPA (l'espace unique de paiement en euros) qui a un impact sur la majorité des applicatifs actuels de virements et de prélèvements du Gouvernement,
3. La mise en oeuvre des mesures d'amélioration des systèmes d'information de l'Etat telles qu'identifiées dans le cadre du Schéma Directeur Fonctionnel élaboré en 2012 qui permettra d'aller vers un meilleur service rendu à l'utilisateur et vers une meilleure efficacité de l'Administration.

Ces chantiers majeurs et incontournables qui ne sont pas toujours visibles par l'utilisateur permettront d'améliorer à terme l'ensemble des outils existants dont bénéficient les Services de l'Administration.

Dans ce contexte la CADDI a arbitré les demandes les plus prioritaires parmi celles formulées par les Services et Directions.

sécurité

MOBILISATION GÉNÉRALE POUR L'EXERCICE DE SIMULATION DE CRISE « MONOÏKOS 2013 »



La Cellule animation composée (de gauche à droite) de : Capitaine Michel Ragazzoni (Sûreté Publique) ; Adjudant Philippe Puccini (Carabiniers du Prince) ; Christophe Cauvin (Département de l'Intérieur) ; Jean Lorenzi (DASS) ; Commandant Marc Degabriel (Sapeurs-Pompiers) ; Aurélie Manfredi (DEEU)

Le 12 juin dernier s'est déroulé au CNGC un exercice d'Etat-Major dénommé **Monoïkos 2013** dans le cadre du déclenchement simulé du plan OrMoSe (Organisation Monégasque de Secours), organisé par le Département de l'Intérieur et la Force Publique.

Ce plan de secours national s'applique en cas d'événement majeur qui porte atteinte à la sécurité de la population. Il permet de mobiliser rapidement les différents services de l'Etat, les moyens privés

nécessaires aux secours (réquisition) et éventuellement les moyens de secours internationaux.

Le Ministre d'Etat assure la Direction Générale des Opérations (DGO), assisté des membres du Gouvernement, du Commandant Supérieur de la Force Publique, du Secrétaire Général du Ministère d'Etat et de 8 cellules opérationnelles (Cf. JDA n°42).

Ainsi, le 12 juin dernier étaient réunis au CNGC l'ensemble des acteurs concernés pour faire face au scénario dramatique imaginé par la Cellule Animation, créée spécialement pour l'occasion.

Cet exercice a présenté un cas concret de sinistre permettant à chaque intervenant d'acquiescer des attitudes réflexes.

L'exercice Monoïkos 2013, qui ne comprenait aucun engagement de moyens réels sur le terrain, a constitué la dernière étape d'un processus

de préparation, marqué par de nombreuses réunions de la Cellule Animation.

Une fois le scénario défini, un briefing général s'est tenu le 15 mai au CNGC, en présence de toutes les entités impliquées. L'étape suivante s'est déroulée le 12 juin avec le déclenchement du plan OrMoSe dans le cadre de l'exercice *Monoïkos 2013*.

Pour tirer le maximum d'enseignement de cette simulation, une session de rendu et d'analyse de cet exercice est prévue à la rentrée 2013.



12 juin 2013 - Exercice MONOÏKOS 2013 au CNGC

force publique QUATRE NOUVELLES RECRUES POUR LE CORPS DES SAPEURS-POMPIERS

Le 28 juin 2013, après la remise de l'insigne du Corps et de la Force Publique dans la salle d'honneur, la traditionnelle cérémonie de remise des casques d'intervention a scellé l'admission au service opérationnel de quatre nouvelles recrues à l'issue d'une formation initiale de cinq mois et demi.

À la lecture de « l'éthique du sapeur-pompier », les jeunes sapeurs ont pris l'engagement solennel de servir avec efficacité et loyauté !

Souhaitons la bienvenue aux sapeurs (de gauche à droite encadrant le sergent instructeur Oberdorff) :

- ▶ Bosch Benjamin ;
- ▶ Manning Shaun ;
- ▶ Lorme Mathieu ;
- ▶ Bellanger Nicolas



JOURNÉE DE SENSIBILISATION AUX OPÉRATIONS DE DÉSINCARCÉRATION POUR LES ÉLÈVES INFIRMIERS DE 2^e ANNÉE

Le jeudi 4 juillet 2013, le Corps des Sapeurs-Pompiers de Monaco a organisé une journée de sensibilisation aux techniques de désincarcération au profit des élèves infirmiers de l'Institut de Formation en Soins Infirmiers (I.F.S.I) de Monaco.

Les différentes manœuvres ont permis aux élèves infirmiers de deuxième année de découvrir les techniques employées par les sapeurs-pompiers pour extraire des victimes incarcérées suite à un accident de la circulation. Cette journée avait pour but d'apprendre aux apprentis infirmiers leurs missions éventuelles dans la chaîne des secours.



PREMIÈRE ÉDITION INTERNATIONALE DU CHALLENGE DE TIR ALBERT II



Les tireurs médaillés rassemblés autour de S.A.S. le Prince Souverain

Les 27 et 28 juin, s'est tenu le Challenge de tir Albert II, pour la première fois dans sa déclinaison internationale. Rassemblant 9 pays européens, cette compétition a permis à plus de 20 binômes de s'affronter dans des épreuves diverses au Mont Chauve.

Tir en situation, tir à l'arme de poing, tir à l'arme d'épaule, tir de précision ou encore de rapidité, autant de catégories qui ont vu les différentes unités prestigieuses s'illustrer lors de ce concours organisé par la Compagnie des Carabiniers du Prince.

Sous le haut patronage de S.A.S. le Prince Souverain et parrainé par Mlle Mélanie-Antoinette de Massy,

ce concours de tir a permis de réunir les membres des Forces de l'Ordre pour partager des moments amicaux et renforcer les contacts établis avec certaines unités spéciales ; l'échange et la collaboration étant des éléments primordiaux pour ces forces de sécurité.

Il est à noter la participation exceptionnelle de MM. Andréa et Pierre Casiraghi défendant les couleurs

de la Compagnie des Carabiniers du Prince, et de Franck Dumoulin, médaillé d'or aux Jeux Olympiques de Sydney et 15 fois champion du monde en tir au pistolet, en tant que Gardien de la Paix.

À l'issue des épreuves, la première place a été « trustée » par un binôme monégasque :

- ▶ 1^{er} : Sûreté Publique de Monaco (U.S.I.V.P. - Unité Spécialisée d'Intervention et de Voie Publique)
- ▶ 2^{ème} : Groupe d'Intervention Edelweiss (Suisse)
- ▶ 3^{ème} : Police Nationale française

La cérémonie de remise des prix a eu lieu lors de la soirée de Gala qui s'est tenue au Monte Carlo Country Club, en présence de S.A.S. le Prince Souverain.

Félicitations à eux pour ces belles performances !

départ à la retraite et nomination



Nadège Provenzano

Nadège Provenzano, Conseiller Technique au Département de l'Intérieur depuis 2003, est admise à la retraite après plus de 25 ans d'activité au sein de l'Administration monégasque.

Engagée en qualité de Rédacteur comptable au Centre Hospitalier Princesse Grace pendant presque 2 ans, elle a intégré l'Administration Gouvernementale en 1989.

Titularisée Assistante Administrative de 2^e classe au Contrôle Général des Dépenses, elle a successivement occupé les postes d'Administrateur et de Vérificateur des Finances.

En 1995, elle est nommée Conseiller technique au Service d'Information et de Contrôle sur les Circuits Financiers. En 2003, elle est appelée en cette même qualité au Secrétariat du Département de l'Intérieur.

Succède à ces fonctions, Florence Ferrari en qualité de Chargé de Mission au Secrétariat du Département, à compter du 9 juin.

Nous souhaitons une agréable retraite à Nadège Provenzano après toutes ces années dévouées au service de l'Administration monégasque et tous nos vœux de succès à Florence Ferrari dans ses nouvelles fonctions.

Fondation Prince Pierre de Monaco



Dans le cadre de la participation de la Fondation Prince Pierre à la Biennale de Venise 2013, une collaboration a été engagée avec l'Ecole Supérieure d'Arts Plastiques - Pavillon Bosio (ESAP).

Du 1^{er} au 30 septembre 2013, deux étudiants de l'ESAP seront ainsi accueillis à Venise pour effectuer un stage de médiation culturelle au sein de l'exposition organisée par la Fondation et consacrée à l'artiste Dora Garcia, lauréate du XLV^e Prix International d'Art Contemporain.

BACCALAURÉAT ET BREVET DES COLLÈGES 2013 : D'EXCELLENTS RÉSULTATS !

Une fois encore, les résultats obtenus par les élèves de la Principauté aux examens du baccalauréat et du brevet des collèges ont atteint un taux de réussite exceptionnel.

L'ensemble des collèges enregistre un taux d'admission record de 96,7 % au brevet : soit 386 collégiens admis sur 399 candidats. 268 mentions ont été décernées dont 44 mentions « Très bien ».

Les lycéens ne sont pas en reste et présentent quant à eux un taux d'admission de 98,8 % au baccalauréat général, réparti entre les deux lycées de Monaco (98,3 % de réussite au Lycée Albert 1^{er} et 100 % pour le Lycée François d'Assise Nicolas Barré).

Globalement, pour le baccalauréat général : 190 mentions ont été attribuées aux élèves de la Principauté, dont 40 mentions « Très bien ».

Les baccalauréats technologiques et professionnels affichent également des statistiques remarquables avec respectivement 97,4 % et 100 % de réussite.

Ces chiffres témoignent du niveau élevé des élèves de la Principauté et de la qualité de l'enseignement délivré à Monaco.



compétences

LE PROGRAMME DE LA ZAC SAINT ANTOINE : ATTRIBUTION ET GESTION



Le contexte de l'opération

La ZAC Saint Antoine située entièrement sur la commune de Cap d'Ail est une opération complexe qui trouve son origine dans le souhait ancien du Gouvernement Princier de désenclaver le quartier de Fontvieille en raison de son développement impliquant un trafic routier intense surchargeant les actuelles dessertes.

Après concertation, la Commune de Cap d'Ail a décidé de créer une Zone d'Aménagement Concertée (ZAC). Les fonctions d'aménageur et de maîtrise d'ouvrage des travaux ont été confiées à la société CIRMA GRAND SUD.

Outre la voie de désenclavement dénommée « Liaison Marquet », l'opération a permis la réalisation d'un nouveau quartier attractif aux fonctions urbaines diversifiées respectueux de l'environnement en lieu et place d'un terrain en friche accueillant anciennement une voie de chemin de fer et une usine à gaz désaffectée.

Les travaux, financés en grande partie par la Principauté, ont débuté en septembre 2007 et la livraison est intervenue dans le courant du mois de mars 2013.

Le programme de l'opération

L'État de Monaco est propriétaire, par le biais de la Société Immobilière Domaniale et la Société Domaniale d'Exploitation, des biens énoncés ci-après :

- **Trois immeubles à usage d'habitation** composés au total de 54 appartements pour le logement de fonctionnaires, agents de l'État ou employés d'une société concessionnaire. L'attribution des logements est effectuée par la Direction de l'Habitat. La gestion des trois immeubles est assurée directement par l'Administration des Domaines, ainsi que toutes les relations avec les nouveaux locataires (états des lieux, signature des baux, encaissement des loyers et charges...)
- **Un bâtiment incluant un gymnase omnisports et un stade bouliste en toiture.** Sa gestion incombe à la Direction de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports.
- **Des locaux commerciaux et d'activités d'une surface totale approximative de 6.000 m².** Leur attribution en voie de finalisation relève de l'Administration des Domaines
- **Des parkings pour véhicules légers, autobus, campings-cars et poids-lourds.** Le Service des Parkings Publics a en charge leur exploitation.

L'entretien de la voie de désenclavement « Liaison Marquet » est dévolu aux Services de l'État de Monaco.

Le programme de la ZAC Saint Antoine comprend également la construction d'une école primaire pour la Commune de Cap d'Ail et douze logements pour un bailleur privé.

ATTRACTIVITÉ

OUVERTURE DES COMMERCES LE DIMANCHE

Du 7 juillet au 15 septembre 2013, le Gouvernement Princier encourage les commerçants à ouvrir leur établissement le dimanche ; le but de cette mesure : fournir une offre combinée complète qui inclut shopping, expositions, spectacles, gastronomie et bien-être, en Principauté.

Lancé en 2006 pendant la période estivale, ce dispositif, permet aux commerçants monégasques d'ouvrir, à la date de leur choix, jusqu'à 7 dimanches dans l'été. Afin d'encourager les commerçants, les charges patronales générées par les ouvertures dominicales seront remboursées à hauteur

de 75 % pour les professionnels qui ont choisi d'ouvrir au moins 5 dimanches.

Pour faire valoir ce projet et en assurer sa promotion, l'État a du mobiliser plusieurs de ses Services.

Ainsi, le Monaco Welcome and Business Office (MWBO) intervient dès les premières étapes du processus en diffusant l'information auprès des commerçants et en organisant des réunions de quartiers avec les commerces intéressés.

Le Centre de Presse et la Direction du Tourisme et des Congrès (DTC) sont responsables de la promotion



de l'action : en relayant les lieux et dates d'ouvertures des commerces sur les différents supports numériques (www.visitmonaco.com, pages facebook) et autres médias traditionnels.

L'Inspection du Travail intervient en sa qualité d'intermédiaire privilégié des professionnels. Elle apporte les réponses aux besoins des commerçants et accorde dérogation aux lois n°822 du 23/06/1967 portant sur le repos hebdomadaire et n°677 du 02/12/1959 portant sur la durée du travail.

Enfin, pour faciliter la circulation et l'accès aux commerces, le Service des Parkings Publics met en place des tarifs préférentiels le dimanche pour les parcs proches des commerces participant à l'opération.

Par cette mesure, le Gouvernement réaffirme son engagement en matière d'attractivité et de dynamisme économique.

Plus de renseignements : www.visitmonaco.mc

événement

LANCEMENT DE LA CONSTRUCTION DU SATELLITE MONACOSAT

Le 4 juillet dernier, Michel Roger, Marie-Pierre Gramaglia, José Badia et Jean Castellini ont visité le site de Thales Alenia Space à Cannes, où sera assemblé le satellite « MONACOSAT », dont le lancement est prévu l'an prochain sur la position orbitale appartenant à Monaco.

Rappelons que la Principauté dispose de 3 positions orbitales spatiales dont deux sont situées au-dessus de l'Afrique de l'Ouest et de l'Asie Mineure, à 36.000 km de la Terre.

Pour valoriser financièrement ces positions, le Gouvernement Princier a travaillé à la définition commerciale et technique de l'exploitation de cette position orbitale.



Le Ministre d'Etat accompagné de Marie-Pierre Gramaglia ; Jean Castellini ; José Badia ; Dr Alhami Aygun, Président de SSI Monaco SAM ; Henri Fissore ; Hugues Moret, Ambassadeur de France à Monaco ; Christophe Pierre, Directeur des Communications Electroniques ; Pierre Médecin ; Jean-Pierre Margossian.

Un accord a ainsi été signé avec le Gouvernement du Turkménistan dans lequel il a été convenu qu'une partie des ressources du satellite sera dédiée au développement des communications turkmènes. Dès lors, sur les 38 canaux déployés par le satellite, 26 seront dévolus au Turkménistan et 12 seront contrôlés par la société SSI Monaco, signataire du contrat de licence d'exploitation des fréquences de la position orbitale avec le Gouvernement Princier.

Le Gouvernement se réjouit du lancement de la construction du satellite MONACOSAT, qui ouvre des perspectives nouvelles pour la Principauté.

missions

LES ROADSHOWS DE LA DIRECTION DU TOURISME ET DES CONGRÈS : UN OUTIL AU SERVICE DE LA PROMOTION DE LA DESTINATION MONACO À L'ÉTRANGER



Autour de Guillaume Rose, l'équipe de la DTC en mission en Europe Centrale

Chaque année, la DTC organise des « Roadshows », ou tournées de promotion, afin de présenter les différentes facettes de la destination Monaco.

Tourisme d'affaires, tourisme de loisir et médias internationaux, telles sont les principales cibles de ces événements que les délégations mandatées tentent de convaincre.

Comment s'organise un déplacement ?

La plupart des tournées sont organisées sur les marchés où la

DTC possède déjà un bureau de représentation. Les pays présentant un fort potentiel sont également des destinations privilégiées.

Les actions de promotion sont effectuées à l'occasion de petits-déjeuners, déjeuners ou dîners dans des lieux prestigieux des capitales et villes visitées.

En fonction des marchés, des rendez-vous individuels, des workshops ainsi que des conférences de presse peuvent également être organisés.

Qui participe aux déplacements ?

Les délégations sont composées :

- ▶ De membres de la DTC Monaco,
- ▶ De membres des bureaux à l'étranger,
- ▶ De partenaires du tourisme monégasque (hôteliers, agences réceptives, Grimaldi Forum Monaco),
- ▶ De Consuls Honoraires représentant Monaco dans les pays visités.

Quelles sont les destinations ?

Pour l'année 2013, 8 tournées ont été programmées.

5 ont déjà eu lieu : en Australie (14 au 21 mars), au Japon (1^{er} au 5 avril), en Russie (9 au 17 avril), dans les pays du Golfe (11 au 16 mai) et en Europe Centrale (10 au 13 juin).

3 autres tournées sont prévues pour le 2^{ème} trimestre 2013.

Ainsi, les équipes partiront à nouveau promouvoir la Principauté en Allemagne (16 au 18 septembre), en Chine (21 au 25 octobre) et enfin en Inde (11 au 13 novembre).



solidarité

LE SITE HANDIPLAGE ET AUDIO-PLAGE OUVERT POUR LA SAISON 2013 SUR LA PLAGE DU LARVOTTO



Les Handiplagistes accompagnent une utilisatrice des structures Handiplages

Accessible depuis le 1^{er} juillet, le site Handiplage et Audio-plage accueille, sur la plage du Larvotto, les personnes en situation de handicap et à mobilité réduite pour leur permettre de goûter aux joies de la baignade.

Placée sous l'égide de Jérôme Galtier, Délégué chargé des personnes handicapées, cette structure (de la Direction de l'Action Sanitaire et Sociale), accessible côté droit de la jetée centrale, est ouverte tous

les jours de la semaine, week-end et jours fériés, de 10h à 17h jusqu'au 8 septembre.

Quatre jeunes handiplagistes assurent en permanence aide et surveillance aux bénéficiaires du site.

Renseignements :
Handiplage et Audio-plage
au 06.78.63.09.41

inauguration

NOUVEAU PLATEAU TECHNIQUE D'ENDOSCOPIE DIGESTIVE AU CENTRE HOSPITALIER PRINCESSE GRACE

Mercredi 19 juin, un nouveau plateau technique d'endoscopie digestive a été inauguré par S.A.R. la Princesse de Hanovre, en présence de Virginie Cotta, Directeur Général du Département des Affaires Sociales et de la Santé, représentant le Conseiller Stéphane Valeri, de Patrick Bini, Directeur du CHPG, d'André Garino, Président du Conseil d'Administration du CHPG, et du Dr Béatrice Brych, Présidente du GEMLUC.

Le plateau technique combine deux technologies : un écho-endoscope et un microscope miniaturisé. Ce dernier permet au cours de l'écho-endoscopie d'analyser et de détecter les zones de cancérisation de la muqueuse de l'estomac et de l'œsophage.



Ce matériel a été acquis grâce au don du Groupement des Entreprises Monégasques dans la lutte contre le Cancer (GEMLUC) au Service des Endoscopies Digestives du CHPG

1^{er} COMITÉ D'EXPERTS EN FAVEUR DE L'AUTISME ORGANISÉ PAR L'ASSOCIATION MONACO AGAINST AUTISM (MONAA)



S.A.S. la Princesse Charlène et Stéphane Valéri à la Conférence MONAA

Le 5 juillet dernier s'est tenu en Principauté le 1^{er} Comité d'experts de l'association MONAA. D'éminents spécialistes mondiaux ont échangé sur l'autisme et ses problématiques, en présence de S.A.S. la Princesse Charlène, Présidente d'Honneur de l'association, et de Stéphane Valeri, Conseiller de Gouvernement pour les Affaires Sociales et la Santé.

Pendant cette journée d'échange, le comité d'experts, composé de professeurs et chercheurs internationaux de renommée, a présenté ses récentes avancées et défini le plan d'action de l'association.

Depuis sa création le 15 novembre 2012, l'association a multiplié les actions : soutien à des projets innovants à l'hôpital Lenval à Nice, et en Pologne, sensibilisation du grand public et aide aux personnes touchées par l'autisme.

Ce moment d'échange a permis de réaffirmer les 3 axes de développement de MONAA qui sont : la formation, la recherche et les soins.

Plus d'infos :
www.monacoagainstaautism.com

mode d'emploi

ALLOCATION EXCEPTIONNELLE DE RENTRÉE : COMMENT ÇA MARCHE ?

Dans le cadre des allocations et primes servies aux personnels du Gouvernement Princier, une allocation exceptionnelle de rentrée est allouée aux foyers dont l'un des membres –au moins– est fonctionnaire ou agent de l'Etat. Quels critères pour en être bénéficiaire ?

Définition du foyer :

Le foyer est constitué du chef de foyer et de l'autre membre du couple qui, marié ou non avec celui-ci, vit avec lui et participe à la charge effective et permanente du foyer et, le cas échéant, à celle du ou des enfants.

Les bénéficiaires :

Il s'agit des foyers qui ne dépassent pas le plafond de ressources et :

- Soit qui perçoivent, pour un ou plusieurs enfants à charge, les allocations familiales du Service des Prestations Médicales de l'Etat au titre du mois de juillet de l'année en cours ;
- Soit qui n'ouvrent pas droit à la perception d'une allocation comparable auprès d'un autre régime de prestations familiales, lorsque le chef de foyer exerce une activité professionnelle dans le secteur privé.



Plafond de ressources :

Le plafond de ressources est établi ainsi :

$$\frac{R.C.F. + R.A.M.C.}{\text{Nombre d'enfants} + 2} = 2.325,00 \text{ €}$$

R.C.F. = revenu du chef de foyer
R.A.M.C. = revenu de l'autre membre du couple

Les ressources prises en considération pour le calcul du plafond s'entendent du total des revenus d'origine professionnelle, y compris les pensions de retraite du chef de foyer et de l'autre membre du couple. Sont également prises en compte les pensions alimentaires et, le cas échéant, les parts contributives aux frais d'entretien des enfants communs, perçues ou venant en déduction des revenus du chef de foyer ou de l'autre membre du couple.

Les prestations familiales et l'allocation logement sont exclues du décompte des ressources du foyer.

Montant et mois de versement de l'allocation :

Le montant de l'allocation est fixé à 289 € par enfant, versé au mois d'août 2013.

Tout fonctionnaire ou agent de l'Etat susceptible de bénéficier de cette allocation doit adresser tout document justificatif des ressources perçues à la Direction du Budget et du Trésor, chargée du paiement de l'allocation exceptionnelle de rentrée.

NOUVEAU

MISE EN PLACE D'UN DISPOSITIF D'ÉDUCATION ET DE SCOLARISATION INDIVIDUALISÉ



Les locaux du DESI, situé au 9 bis rue Plati

Afin de faire face à des situations de suspension de scolarité ou d'aménagements spécifiques d'emploi du temps auxquelles les dispositifs actuels ne peuvent pas toujours répondre*, le Gouvernement Princier a mis en place à titre expérimental, une structure d'accueil dénommée : Dispositif d'Éducation et de Scolarisation Individualisé (DESI). Opérationnelle depuis le mois

d'avril, elle est installée dans l'immeuble « Les cèdres », avenue Crovetto Frères.

Cette structure d'accueil temporaire, destinée aux élèves de la Principauté scolarisés en primaire ou au collège, a pour objectif principal de soutenir l'intégration scolaire et de prévenir les risques de déscolarisation de l'enfant. Elle concerne les adolescents et les enfants plus jeunes après la maternelle.

L'admission au DESI intervient sur demande de l'équipe éducative, après avis du médecin scolaire, auprès de la Direction de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports. Le cas échéant, la DENJS saisit la Commission médico-pédagogique. Cette admission s'accompagnera d'un projet individualisé qui fixera :

- ▶ les objectifs à atteindre,
- ▶ la durée de cette admission,
- ▶ les modalités d'accueil de l'enfant

Un référent de la Direction de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports et un référent de la Direction de l'Action Sanitaire et Sociale assureront la coordination pédagogique, socio-éducative et logistique du dispositif.

En fonction des besoins, l'équipe pédagogique peut être renforcée par un enseignant spécialisé ainsi qu'un ou plusieurs Auxiliaires de Vie Spécialisés.

Environ 10-12 enfants par an peuvent être concernés par ce dispositif.

L'ouverture effective (pour l'admission de nouvelles situations) est prévue courant premier trimestre de la rentrée scolaire 2013-2014.

* Classe d'A.I.S. : Classe d'Adaptation et d'Intégration Scolaire

* S.E.G.P.A. : Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté

travaux publics

TRAVAUX DE FINITION DU PARVIS CANTON

Le 9 juillet dernier, le Service des Travaux Publics a engagé les travaux de réalisation du parvis qui permettra de relier les jardins d'Apolline situés sur l'ex îlot Rainier III à l'opération Canton.

Cette première phase des travaux a pour but la réalisation d'une structure de coffrage au-dessus de la sortie du tunnel de la Colle reliant les giratoires place du Canton et Canton intérieur.

« Ce chantier a nécessité des dispositions techniques particulières pour permettre, tout en maintenant la circulation, la réalisation d'une plateforme en béton armé d'environ 500 m² comportant notamment une poutre sur deux appuis longue de 25 m » précise Luc Leroy du Service des Travaux Publics

Ainsi, le giratoire de la place du Canton a subi une réduction des voies de circulation, la mise en œuvre d'un rond-point provisoire et la limitation de la hauteur des tunnels à 3m pour celui de la Colle et à 3m50 pour Pasteur et Charles III.



Luc Leroy face aux travaux de finition du parvis Canton

éco-responsabilité



RECONDUCTION DE L'OPÉRATION PLAGE PROPRE AU LARVOTTO

La Société Monégasque d'Assainissement (SMA), placée sous la tutelle de la Direction de l'Aménagement Urbain (DAU), en partenariat avec la Direction du Tourisme et des Congrès (DTC) et la Mairie de Monaco, a reconduit l'opération « Monaco Plage Propre », du 1^{er} juillet au 15 septembre, plage du Larvotto.

Pour la 4^e année consécutive, des cendriers de plage ont été distribués le long de la plage du Larvotto ; le but de cette opération : sensibiliser les fumeurs à l'importance de garder les plages propres en réduisant le nombre de mégots sur le sable.

Ainsi, plus de 4.000 cendriers sont mis à la disposition de tous les usagers du Larvotto.

Le renouvellement de l'opération « Monaco Plage Propre » marque une nouvelle fois l'engagement pris par les Autorités monégasques en matière d'environnement et d'éco-responsabilité.

innovation

PREMIER TEST DE RÉCUPÉRATION D'ÉNERGIE PRODUITE PAR LA CIRCULATION AUTOMOBILE



Dans le cadre de la réfection des enrobés de l'avenue Princesse Grace, une portion d'une vingtaine de mètres, devant le Musée National a été équipée de capteurs et générateurs, au début du mois de juin dernier.

Cette expérimentation, menée par la société Green Heart Monaco en partenariat avec la Direction de l'Aménagement Urbain et soutenue par la Fondation Prince Albert II de Monaco, a pour but de transformer les déplacements en source d'énergie propre et renouvelable.

Ce dispositif est chargé de récupérer l'énergie produite par le passage des véhicules. Elle est alors stockée dans des batteries qui alimentent notamment un panneau de signalisation et un éclairage de sécurité.

Renseignements :
amenagement@gouv.mc
www.greenheartmonaco.com

missions

TRAVAUX DE RESTAURATION DE L'ÉGLISE DU SACRÉ COEUR

Le Service des Bâtiments Domaniaux a lancé l'opération de rénovation de l'église du Sacré Cœur dans le quartier des Moneghetti

Les travaux portent notamment sur la restauration des fresques réalisées dans les années 1900 par le peintre Filippo Franzoni, les éclairages et la réfection des peintures murales.

Les équipes mobilisées, assistées des ateliers d'Enghien, ont annoncé la fin des travaux pour le début de l'année 2014. La mise en place d'un nouvel orgue, en cours d'élaboration par les Facteurs d'orgues, viendra clôturer cette remise à neuf.

L'église est fermée au public pendant la durée des travaux. Un espace de recueillement a été aménagé dans le presbytère afin d'assurer les offices.

Ces travaux de restauration illustrent la volonté du Gouvernement Princier de protéger et mettre en valeur le patrimoine de la Principauté.



LE GESTE ÉCORESPONSABLE

De plus en plus d'appareils électriques restent en mode « veille » lorsque nous quittons nos postes de travail. Or, les appareils restant en mode « veille » consomment 10 % de plus d'électricité, sans qu'on s'en aperçoive.

Entre le moment où vous quittez votre poste de travail et celui où vous arrivez le matin, un appareil en « veille » consomme plus d'énergie que lors de 2 heures d'utilisation !

Alors pensez à éteindre votre matériel informatique ce soir en quittant votre poste de travail !!!



En fin de journée, j'éteins le matériel informatique : écran, unité centrale, imprimante

Être écoresponsable : une contribution individuelle pour un bénéfice collectif !

diplomatie

RÉCEPTIONS À L'OCCASION DE L'ANNIVERSAIRE DE L'AVÈNEMENT DE S.A.S. LE PRINCE SOUVERAIN

Les différentes Ambassades de Monaco à l'étranger et Missions permanentes auprès des Organisations internationales ont donné chacune une réception pour célébrer l'anniversaire de l'Avènement de S.A.S. le Prince Souverain.

Ce rendez-vous annuel est l'occasion de convier les hautes autorités des pays où siègent les Ambassades.



S.E. Mme Sophie Thévenoux, Ambassadeur de Monaco en France, et le Pr Yves Coppens, paléontologue et paléoanthropologue français, professeur honoraire au Collège de France et Président du Comité scientifique international du Musée d'Anthropologie préhistorique de Monaco.

► L'Ambassade de Monaco en France a reçu plus de 500 convives qui se sont retrouvés au Pré Catelan, à Paris. Parmi l'assistance, étaient présents de nombreux Ambassadeurs ainsi que des Représentants en France auprès d'Organisations Internationales comme l'Organisation Internationale de la Francophonie, le Bureau International des Expositions, l'UNESCO et EUTELSAT. On notait également la présence du Professeur Yves Coppens.

► S.E. Mme Carole Lanteri, Ambassadeur auprès de la Confédération suisse et de la Principauté du Liechtenstein ainsi qu'auprès de l'Office des Nations Unies à Genève, accompagnée des personnels de l'Ambassade et de la Mission permanente, a organisé le 9 juillet à Genève et le 11 juillet 2013 à Berne la traditionnelle réception annuelle.



Réceptions à Berne et Genève



► L'Ambassade de Monaco aux Etats-Unis avait invité au Metropolitan Club de hauts représentants de la Maison Blanche, du Secrétariat d'Etat, du Congrès, du Corps diplomatique et de la Société civile. Le Chef du Protocole des Etats-Unis, Capricia Marshall, lors d'une de ses dernières apparitions avant de quitter son poste, avait honoré la réception de sa présence.



M. Anthony Foxx, Ministre des Transports du Président Obama, Mme Ellen Noghès, l'Ambassadeur Gilles Noghès, l'Ambassadeur Capricia Marshall, Chef du Protocole des Etats-Unis, le Député Ed Royce, Président de la Commission des Affaires étrangères de la Chambre des Représentants, Mme Marie-Thérèse Royce, Directeur stratégies globales d'Alcatel-Lucent.



► Plusieurs représentants du Conseil de l'Europe, parmi lesquels Secrétaire Général, Thorbjørn Jagland, et autres autorités militaires, nationales, régionales, départementales et locales avaient répondu à l'invitation de S.E. Mme Claudette Gastaud, Ambassadeur, Représentant de la Mission permanente de la Principauté de Monaco auprès du Conseil de l'Europe.

S.E. Mme Claudette Gastaud, Ambassadeur, Représentant permanent auprès du Conseil de l'Europe et le Thorbjørn Jagland, Secrétaire Général du Conseil de l'Europe.

► S.E. M. Robert Fillon, Ambassadeur, accompagné de M. Jean-Philippe Bertani, Conseiller d'Ambassade, ont accueilli 350 invités : hauts fonctionnaires et décideurs politiques, personnalités du monde de l'économie et de la presse, personnalités connues en Italie et amis de la Principauté.

S.E. M. l'Ambassadeur Stefano Ronca, Chef du Protocole du Ministère des Affaires Etrangères (droite), en compagnie de S.E. M. l'Ambassadeur Robert Fillon, de Mme Fillon et du Conseiller de l'Ambassade M. Jean-Philippe Bertani.



► De nombreux cardinaux, prélats de la Secrétairerie d'Etat, personnalités civiles, Ambassadeurs, Consuls et amis de Monaco venus témoigner leur amitié et leur attachement à la Famille princière et à la Principauté avaient été conviés à une réception dans les jardins de la «Casina di Macchia Madama», par l'Ambassadeur de Monaco près le Saint-Siège, S.E. M. Jean-Claude Michel, doyen du Corps diplomatique au Vatican, et Madame.



S.E. M. Patrick Van Klaveren, S.A.I. la Grande Duchesse Marie de Russie et Mme Patrick Van Klaveren.

► L'Ambassadeur de Monaco en Espagne, S.E. M. Patrick Van Klaveren, et Madame ont accueilli plus de 350 invités. Parmi les personnalités présentes, on pouvait noter Son Altesse Impériale la Grande Duchesse Marie de Russie, des Autorités gouvernementales et régionales, de hauts responsables du monde patronal et financier, des représentants du monde de l'art et de la culture, des membres du Corps de la Noblesse de la Principauté des Asturies (les Ducs de Maqueda, le Comte d'Alba, le Marquis du Busto, les Comtes de Cabra...) ainsi qu'un grand nombre d'Ambassadeurs, de représentants du Corps Diplomatique et d'Organisations internationales accréditées en Espagne.



Réception dans les jardins de l'Ambassade de Monaco à Bruxelles

► Dans les jardins de l'Ambassade de Monaco à Bruxelles, S.E. M. Gilles Tonelli et Madame ont reçu des invités de marque parmi lesquels le Vicomte Mark Eyskens, Ministre d'Etat et ancien Premier ministre de Belgique, Ghislain D'hoop, Chef des Relations extérieures du Palais Royal, Armand De Decker, Ministre d'Etat, ancien Président du Sénat et Bourgmestre de la Commune d'Uccle, S.E. Rév. Monseigneur Giacinto Berlocco, Nonce apostolique auprès du Royaume de Belgique, S.E. R. Monseigneur Alain Lebeaupin, Nonce apostolique auprès de l'Union européenne, S.E. M. Bernard Valero, Ambassadeur de la République française.

coopération internationale

MISSION DE TERRAIN EN MAURITANIE

Du 18 au 21 juin dernier, une délégation monégasque s'est rendue en République Islamique de Mauritanie pour réaliser une mission de suivi et d'évaluation des projets soutenus par le Gouvernement Princier dans le domaine de la protection civile.

La délégation monégasque, composée du Lieutenant-Colonel Tony Varo, Chef des Corps des Sapeurs-Pompiers de Monaco, de l'Adjudant-Chef Alain Sacany, Adjoint des Services Techniques des Sapeurs-Pompiers de Monaco et d'Andrea Colombo-Pastorelli, Responsable des programmes en Mauritanie à la Direction de la Coopération Internationale, a visité le Poste de Secours de Teveragh Zeina, construit et équipé par les financements du Gouvernement Princier, avec l'appui technique de la société monégasque ESKO S.A.M.

Ce Poste de secours a permis à la Direction Générale de la Protection civile mauritanienne d'étendre son rayon d'intervention au sein de cette Commune de Nouakchott d'environ 300.000 habitants.

Cette caserne fait suite à la construction, en 2010, du Poste de secours de Toujounine, toujours avec le soutien du Gouvernement Princier.



Au-delà de la construction de casernes, le Gouvernement Princier soutient la Direction Générale de la Protection civile mauritanienne au travers de dotations en équipements de lutte contre les incendies (ambulances, véhicules d'intervention...) et de matériels sanitaires.

Des missions d'expertises techniques et des formations de personnel sont effectuées en Mauritanie par le Corps des Sapeurs Pompiers de Monaco.

Rappelons également que la Coopération monégasque est la seule coopération bilatérale à intervenir dans le domaine de la Protection civile au sein de l'agglomération de Nouakchott, qui compte 2 millions d'habitants.

international

SIGNATURE DU CONTRAT DE PARTICIPATION DE MONACO À L'EXPO MILANO 2015

S.E. M. Robert Fillon, Commissaire Général du Pavillon de Monaco à l'Expo Milano 2015, et Giuseppe Sala, Commissaire Général de la société Expo 2015, viennent de signer le contrat de participation à la prochaine Exposition universelle, qui se tiendra à Milan du 1^{er} mai au 31 octobre 2015.



Giuseppe Sala, Commissaire Général de la société Expo 2015 (à gauche) et S.E. M. Robert Fillon, Commissaire Général de Monaco à l'Expo Milano 2015 (à droite)

Sur 129 pays ayant confirmé leur participation, 59 ont déjà signé leur contrat. Ils devront notamment développer leur interprétation du thème central, «Nourrir la planète. Énergie pour la vie».

Dans ce cadre, le Pavillon de Monaco accordera une large place aux projets soutenus par la Principauté et qui ont trait aux grandes questions alimentaires.

Ainsi, les actions menées en termes de Coopération Internationale et ayant trait à la distribution, la transformation et la production de nourriture seront mises en valeur.

Rappelons que la participation de Monaco à l'exposition Milano 2015 est assurée par Monaco Inter Expo, entité opérationnelle chargée d'organiser et de représenter la Principauté aux expositions universelles et internationales du Bureau International des Expositions (BIE).

nomination au 1^{er} juillet 2013

Johannes de Millo Terrazzani, Premier Secrétaire de la Mission Permanente de Monaco auprès de l'Organisation des Nations Unies, est nommé, par Ordonnance Souveraine, Conseiller de la Mission Permanente auprès de l'Office des Nations Unies à Genève.

Benjamin Valli, Secrétaire des Relations Extérieures à la Direction des Affaires Internationales, est nommé, par Ordonnance Souveraine, Troisième Secrétaire à la Mission Permanente de Monaco auprès de l'Organisation des Nations Unies à New York.

Nous leur présentons tous nos vœux de succès dans leurs nouvelles fonctions respectives.

sport BRAVO À... TOUS LES SPORTIFS DE LA FONCTION PUBLIQUE

« Mens Sana In Corpore Sano » : un esprit sain dans un corps sain, telle pourrait être la devise de ces fonctionnaires et agents de l'Etat qui s'investissent et consacrent un peu de leur temps à leur passion sportive et sous les couleurs de la Fonction Publique ! Retour sur leurs participations et résultats pour cette saison 2012 / 2013 !

FOOTBALL

Engagée au prestigieux Challenge Prince Rainier III, l'équipe de football de la Fonction Publique n'a pas démissionné et s'offre une belle 5e place à l'issue des phases de poules. L'aventure s'arrête en 1/4 de finale, battue par l'équipe des entreprises Ribeiro.



Le collectif comptait cette année :

Jean-Charles Arrigo, Emmanuel Brusa, Julien Cane, John Curti, Eric Delmaschio, Cyril Denaux, Eric Fichiera, Rui De Freitas, Miguel Goncalves, Jean-Michel Lemoine, Philippe Marchesano, Anthony Minioni, Jean-François Mozzone, Djamel Ouabed, Aymeric Pazzaglia, Killiam Plato, Azihari Said Abdallah, Michel Sandri (Coach), Arnaud Sbaratto, Didier Scatena, Ludovic Stefano, Pierre Van Klaveren, Marc Vassallo, Manuel Vitali, Albert Viviani.

BEACH VOLLEY

L'équipe de Beach Volley a, cette année encore, porté haut les couleurs de la Fonction Publique en terminant seconde du Beach Volley Trophy Albert II.

Équipe constituée de :

Christian Palmaro (Chef du Service des Titres de Circulation et Président de l'ASM Volley Ball), Ayrthon Michelotti (Aviation Civile), William Schübler (Capitaine, Service des Titres de Circulation). Haut : Benjamin Marchal (Service des Travaux Publics), Amine Ansar (Extérieur), Romain Loulgerue (CGD), Pascal Ferry (IMSEE) et Frédéric Ristorto (Ministère d'Etat). Absent de la photo : Lionel Albrand (SICCFIN)



AVIRON

Mathias Raymond, actuellement Élève Fonctionnaire Stagiaire et sportif de haut niveau représente depuis plusieurs années la Principauté, lors d'épreuves internationales.

Il y a quelques semaines, Mathias est devenu Vice-champion de France en équipe, dans la catégorie quatre de couple.



PÉTANQUE

Aux termes d'une saison difficile, l'équipe de pétanque n'est pas parvenue à développer son jeu mais a néanmoins représenté brillamment la Fonction Publique lors des phases éliminatoires.

L'équipe était constituée de :

Pierrette Cane, Maria Deri, Fabienne Pennacino, Eric Bessi, Gérard Besson, Blaise Delprete, Jacques Léoni, Raymond Pellerano, Lucien Pintus, Daniel Risso, Michel Sandri.

TENNIS

Emmenée par le Capitaine Yann Bertrand (CGD), l'équipe de la Fonction Publique a remporté cette année le Challenge Elite Messieurs face à la HSBC ainsi que le Challenge Mixte contre le CHPG.

Constituée de : Céline Cottalorda vice capitaine (Ministère d'Etat), Corinne Laforest de Minoty (IGA), Fabienne Pennacino (DEE), Sophie Vincent (Service de l'Emploi), Franck Damar (DASS), Alain Ficini, Arnaud Hamon (DAJ), Stephan Laforest de Minoty (Centre de presse), Jean Michel Lemoine, Thierry Samar (DENJS), Anthony de Sévelinges (DAU).



Le carnet de la fonction publique

NOUVEAUX ENTRANTS

- **Bouquet Stéphane**
Technicien télécommunication à la Direction de la Sécurité Publique
- **Coliaux Frédéric**
Administrateur à la Direction de l'Administration Electronique et de l'Information aux Usagers
- **Ermades Lydia**
Sténodactylographe Chargée des Suppléances à la Direction des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique
- **Fraisse Marie-Laure**
Sténodactylographe Chargée des Suppléances à la Direction des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique
- **Jeremenko Stéphanie**
Sténodactylographe Chargée des Suppléances à la Direction des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique
- **Leduc Yvan**
Gardien - Agent de Sécurité à l'Auditorium Rainier III
- **Silvestre Emilie**
Secrétaire des Relations Extérieures à la Direction de la Coopération Internationale
- **Spagli Arnaud**
Garçon de Bureau à la Direction des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique
- **Vatinet Manuela**
Comptable à la Direction des Relations Diplomatiques et Consulaires

- **Veneziano Roxane**
Sténodactylographe Chargée des Suppléances à la Direction des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique
- **Zwiler Delphine**
Hôtesse d'accueil au Stade Louis II

MOUVEMENTS DE PERSONNEL & PROMOTIONS

- **Aboussabr Nouridine**
Technicien Micro Informatique à la Direction Informatique est nommé Chef de Bureau au sein de cette même Direction
- **Armando Jean-Luc**
Sous-Brigadier de Police à la Direction de la Sécurité Publique est nommé Brigadier de Police au sein de cette même Direction
- **Barelli Lise**
Attaché au Service des Parkings Publics est nommée Contrôleur au sein de ce même Service
- **Bellinzona Chantal**
Contrôleur au Service des Parkings Publics est nommée Comptable au Foyer de l'Enfance Princesse Charlène
- **Berge Philippe**
Chef de Section à la Direction des Affaires Maritimes est nommé Pilote Maritime au sein de cette même Direction
- **Bertrand Cédric**
Principal Adjoint du Collège Charles III est nommé Principal du Collège Charles III

- **Brok-Drlje Karina**
Sténodactylographe Chargée des Suppléances à la Direction des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique est nommée Commis-Archiviste au Secrétariat du Département des Relations Extérieures
- **Cazorla Catherine**
Attaché à la Direction des Communications Electroniques est nommée Attaché Principal Hautement Qualifié au sein de cette même Direction
- **Di Franco Marie-Ange**
Administrateur au Stade Louis II est nommée Administrateur à la Direction de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports
- **Gamba Marie-Hélène**
Principal du Collège Charles III est nommée Conseiller Technique à la Direction de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports
- **Ortega Alain**
Brigadier - Chef de Police à la Direction de la Sécurité Publique est nommé Major de Police au sein de cette même Direction
- **Pagani-Ranieri Sylvie**
Secrétaire Sténodactylographe au Palais Princier est nommée Secrétaire Sténodactylographe à la Direction des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique
- **Olivier Richard**
Brigadier de Police à la Direction de la Sécurité Publique est nommé Brigadier-Chef de Police au sein de cette même Direction
- **Toesca Philippe**
Agent de Police à la Direction de la Sécurité Publique est nommé Sous-Brigadier de Police au sein de cette même Direction

DÉPARTS À LA RETRAITE

- **Avias Lionel**
Sous-Lieutenant de Port - Pilote à la Direction des Affaires Maritimes
- **Blanc Michel**
Brigadier à la Compagnie des Carabiniers du Prince
- **Brignone Alain**
Commandant de Police à la Direction de la Sécurité Publique
- **Bugnicourt Daniele**
Chef de Bureau à la Direction des Communications Électroniques
- **Cheynut Fabrice**
Vérificateur Adjoint des Finances au Conseil Général des Dépenses
- **Cheynut Sylvia**
Conseiller Technique à la Direction de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports
- **Chilot Patrice**
Major de Police à la Direction de la Sécurité Publique
- **Di Pol Jean-Louis**
Contrôleur au Service des Parkings Publics
- **Humbert Chantal**
Agent de Service à l'École de Fontvieille
- **Pastor Catherine**
Contrôleur à la Direction de l'Habitat
- **Veran Pascal**
Attaché Principal à la Direction des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique

